













9h00 Allocutions d'ouverture

François HOURMANT, Professeur de science politique à l'Université d'Angers, directeur du Centre Jean Bodin et co-directeur de la Chaire EARTH

9h15 Propos introductifs

Michel FORST, Rapporteur Spécial des Nations Unies sur les Défenseurs de l'Environnement au titre de la Convention d'Aarhus

PARTIE 1 | Liberté d'expression

Présidence : Sylvie OLLITRAULT, Directrice de recherche CNRS

9h35 Militantisme écologique : entre contribution au débat public et répression d'Etat Albin WAGENER, Professeur des universités en sciences du langage et en sciences de l'information et de la communication à ESSLIL, l'Ecole des sciences de la société de l'Université Catholique de Lille, membre du laboratoire de recherche ETHICS.

9h55 Pressions, répressions et dépressions : l'essoufflement des campagnes Dernière Rénovation et Riposte Alimentaire

Gaspard LEMAIRE, Doctorant en science politique au Centre Jean Bodin

10h15 La répression de l'expression militante écologiste devant la Cour européenne des droits de l'homme

Vanessa BARBÉ, Professeure de droit public à l'Université à Paris VIII

10h35 La procédure bâillon ou comment une procédure judiciaire peut servir d'arme de dissuasion à destination des mouvements écologistes

Pauline DELMAS, Chargée de contentieux et plaidoyer au sein de l'association SHERPA

10h55 Pause

PARTIE 2 | Répression administrative

Présidence : Vanessa BARBÉ, Professeure de droit public à l'Université à Paris VIII

11h15 L'association écologiste, une espèce nuisible menacée

Joseph REEVES, Maître de conférences en droit public au Muséum national d'histoire naturelle

11h35 La fiscalité comme outil de répression du militantisme écologique

Laurence VAPAILLE, Professeure de droit public, droit fiscal à Cergy-Paris Université

11h55 Les libertés d'expression collective en matière environnementale : des libertés sous surveillance étatique

Anne-Laure YOUHNOVSKI-SAGON, Maître de conférences en droit public à l'Université de Lyon

12h00 Temps d'échanges

12h30 Pause déjeunatoire

14h30	PARTIE 3 Répression pénale Présidence : Sophie LAMBERT-WIBER , Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles à l'Université d'Angers, co-directrice de la Chaire EARTH
14h50	Pénalisation du militantisme en Europe : la convergence des anti-luttes Alice DEJEAN de la BÂTIE, Maître de conférences en droit pénal et procédure pénale, Université de Tilburg (Pays-Bas)
15h10	Les libertés d'expression collective en matière environnementale : des libertés sous surveillance étatique Sylvie OLLITRAULT, Directrice de recherche au CNRS Graeme HAYES, Reader in Political Sociology and Head of Department of Sociology and Policy at Aston University
16h00	La défense du militantisme écologiste devant la justice pénale. Actualité et prospective Lionel ASCENSI , Magistrat, professeur associé à l'Université d'Angers
16h20	Temps d'échanges
16h40	Fin du colloque